



# MASTER FISHING

No Kill – Suzuki Marine

30 Août – 1<sup>er</sup> septembre 2024

à Saint-Tropez



## Programme et Règlement du concours

### Vendredi 30 Août

Journée libre, les reconnaissances sont autorisées sous votre propre responsabilité.

Entre 14h00 et 18h30 : arrivée des bateaux au Port de Saint-Tropez

19h : apéritif suivi du briefing des capitaines. Remise des toises et du règlement

### Samedi 31 Août

00h00 autorisation de quitter le port

6h00 petit déjeuner

Levé du jour autorisation de mise en pêche

16h00 levée des cannes. Annonce des prises canal 72

18h00 heure limite d'arrivée au Port

19h00 Classement et remise des prix

21h00: Dîner de clôture

**En cas de mauvaise météo le samedi, la journée pêche pourra être reportée au dimanche.**

### Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre

avant 12h00 départ des bateaux

## Règles générales

(Susceptibles d'être modifiées à l'occasion du briefing)

1/ TOUS les navires devront **OBLIGATOIREMENT** prendre le départ du Port de Saint-Tropez

2/ TOUS les navires devront **OBLIGATOIREMENT** embarquer une balise de géolocalisation, fournie par la SNST. Elles seront à usage exclusif de l'organisation.

3/ TOUS les poissons seront systématiquement relâchés.

4/ TOUS les poissons seront filmés de l'arrivée au bateau jusqu'à la relâche.

5/ TOUT navire entrant au port avec un poisson à bord (quelle que soit l'espèce) sera disqualifié

6/ TOUS les Navires devront être en règle avec les lois en vigueur concernant la pêche de loisir et notamment la pêche du thon rouge.

7/ Le nombre de cannes à bord est LIBRE.

8/ La catégorie (fil / cannes) est libre mais elle ne devra pas dépasser 80 lbs

9/ Les leurres utilisés doivent être **UNIQUEMENT** artificiels : Pas de vifs !

10/ Les Leurres ne seront armés qu'avec UN SEUL hameçon, qu'il soit simple ou triple. Si possible dépourvu d'ardillons.

11/ La Zone de pêche sera communiquée lors du briefing

## La Dimension

Les poissons seront comptabilisés en fonction de leur taille et non pas de leur poids !

Une toise spécifique sera distribuée à tous les participants.

La mesure sera prise de la pointe de la bouche inférieure au creux de la queue).

Elle devra être présentée le long du poisson au moment de la relâche.

Elle possédera plusieurs marques distinctes ainsi que les points attribués en fonction de la taille ATTENTION ! en cas de mesure litigieuse et discutable, les points seront attribués à la maille inférieure.

**TOUS** les poissons, soumis à la toise, d'une longueur inférieure à **60 cm** ne seront **PAS** comptabilisés.

Les **LANCIERS, MARLINS BLANCS, ESPADONS ET GERMONS** ne sont pas soumis à la toise, ils ne seront donc pas embarqués à bord, ni mesurés. Ils seront **obligatoirement** relâchés dans l'eau.

Les **CORYPHENES** ne seront pas comptabilisés.

## Les Espèces comptabilisées

PELAMIDE / Pelamida.....	TOISE
THON ROUGE / Bluefin Tuna / Tonno Rosso.....	TOISE
GERMON / White Tuna / Alalunga .....	20 points
LANCIER / Spear Fish / Agulia Imperiale.....	150 points
ESPADON XYPHIAS / Xyphias Gladius / Pesce Spada.....	500 points
MARLIN BLANC / White Marlin / Marlin Bianco.....	500 points

## Vidéo Classement

12/ TOUS les poissons seront filmés au moment de la relâche

13/ Le Film devra montrer uniquement l'ensemble de la relâche (sans interruption) et non pas le combat.

14/ Sur ce film (1 séquence par poisson), devront obligatoirement apparaître les éléments suivants:

a/ Le visage du pêcheur

b/ Le poisson identifiable dans son intégralité

c/ La toise à proximité du poisson sauf pour les poissons non soumis à la toise.

d/ La relâche avec le poisson qui repart vivant.

Les photos ne seront pas admises.

15/ La Caméra (ou le téléphone) utilisée pour filmer les relâches devra être la même pour toute la journée. Les séquences de relâche s'enchaîneront donc sur le même appareil.

16/ L'appareil utilisé devra être muni d'un raccord avec une fiche USB

17/ Dès l'arrivée au Port, le Capitaine d'équipe se rendra au PC Course en possession de son appareil (calé au début de l'ensemble des séquences) et de sa fiche USB. Les films pourront être envoyés sur WhatsApp par message privé.

18/ en cas d'ex-aequo lors du classement final, l'heure de la première capture départagera les compétiteurs.

19/ toute réclamation devra être déposée au comité organisateur accompagnée d'un chèque de caution de 500 € avant l'heure limite d'arrivée.